



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



N° D'IMPRIMÉ CV60627821

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	05/09/2025	25019957

**FONCTIONS CONTRÔLÉES**  
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

**DÉFAILLANCES CONSTATÉES**

**Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)**

- 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) AVG, AVD
- 3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant
- 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD
- 4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences ARD
- 4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARG
- 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG, ARD, AVD, ARG
- 6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVG
- 8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux
- 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
- Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0003 P20E8 P220A
- 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE**

N° D'AGRÈMENT : S013C326

RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES  
ZI LES ESTROUBLANS  
13127 VITROLLES  
Tél : 04.42.79.64.33

**IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR**

N° D'AGRÈMENT : 013C0679

SIGNATURE :

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE**

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation
GQ-556-EE (F)	12/07/2023	12/07/2023
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	BOXER	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
VF3YDCPFCPG023645	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10PGTCT200Y167	GO	
Document(s) présenté(s)		
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules		

**Défaillances mineures :**

- 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR
- 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G, D
- 4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) AR
- 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse D
- 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD, AVD, ARG
- 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées D
- 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVD

**KILOMÉTRAGE RELEVÉ**

065067

**MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES**

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		2 %	
Forces verticales :	1339 daN		864 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	457 daN	493 daN	362 daN	481 daN
Déséquilibre (<20%) :	8 %		25 %	
Forces de freinage (efficacité) :	457 daN	493 daN	362 daN	481 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	81 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	26 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.0 %		-4.0 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO